ROUBAIX

FÊTE DE LA PENTECOTE

En raison de la Fête de la Pentecôte, les bureaux de renseignements et de mariages d'indigents seront fermés le dimanche 7 juin, prochain. Le bureau de l'Etat civil sera ouvert le même jour de la Pentecôte, de neuf heures à midi, pour les déclarations de naissances et de décès.

VOLS DANS UN BAZAR

Tilin «pieds-mignons» Henri Tielinge, âgé de 22 ans, fils du directeur du bazar « A la Ville de Roubaix », Grande-Rue, 57, surprenait en flagrant délit de vol un de ses garçons vendeurs, Maurice Dargent, au service de la maison depuis douze jours seulement. Le Fouillé dans le bureau, en présence de deux agents, l'inculpé fut trouvé porteur de deux cahiers de papier à cigarettes, d'un fumoir-cigare, d'un briquet, d'une lampe électrique et de deux aigrettes pour pantalon, le tout ayant une valeur de 16 francs.

Conduit devant M. Grunaldi, commissaire de police du 2e arrondissement, Dargent a fait des aveux complets. Il a été immédiatement écroué. Une perquisition a été faite dans sa chambre, rue de la Chapelle-Carette, 32.

DANS L'ENSEIGNEMENT

C'est avec une réelle satisfaction que nous apprenons la nomination de M. Bouthion, gymnastique et dévoué instructeur primaire, à la 1re classe de son emploi.

M. Pyrel et Delsau, professeurs à l'Ecole pratique de commerce et d'industrie, sont élevés de la 5e à la 4e classe. Mlle Rousseaux, professeur à l'Institut Sévigné, passe de la 4e à la 3e classe de son emploi.

TIR AMICAL DE L'ECOLE DE LA RUE TERNAUX

L'Association informe ses membres que le concours de tir offert aux sociétaires et aux élèves de l'école, commencera dimanche 7 juin, pour se terminer le 28 juillet.

Tir cartie, réservé aux élèves de l'école ; tir pelgrenie, réservée aux adultes. 10 prix en espèces et en nature dans chaque catégorie. Le règlement du concours est affiché dans le stand. Le tir est ouvert tous les dimanches, de 9 heures à midi.

VLA LE BALLON !

Demain dimanche 7 juin, ascension du ballon « Le Nord » à 9 heures du matin, au Vélodrome Roubaisien. Pilote, M. Arthur Lepers ; passagers, MM. Vandenstricht, Pfall et Ille.

LE TIR NATIONAL

La société unite de tir « Le Tir National de Roubaix », rappelle aux sociétés de gymnastique et d'instruction militaire, que le tour de roulement pour le mois de juin a désigné pour le dimanche 7 et pour le lundi 8 courant, les sociétés suivantes : dimanche 7, tir réduit : matin, La Jeunne d'Arc, de 8 h. 30 à 10 h. 30 ; l'Union Tourquennoise, de 10 h. 30 à 12 heures. — Soir : les écoles publiques de Roubaix, de 2 h. 30 à 4 h. 30, Rifling Club Lycée de Tourcoing, de 4 h. 30 à 6 heures.

Tir à 200 mètres, matin : L'Union Tourquennoise, de 8 h. 30 à 10 h. 30 ; l'Union Sportive Tourquennoise, de 10 h. 30 à 12 h. 30. Soir : les écoles publiques de Roubaix, de 2 h. 30 à 4 h. 30 ; Lycée de Tourcoing, Racing Club, de 4 h. 30 à 6 heures.

Lundi 8. Tir réduit : matin : Les Alpins, de 8 h. 30 à 10 h. 30 ; La Wattrelosienne, de 10 h. 30 à 12 heures. — Soir : La Ballerie, Nord-Tourisle, de 2 h. 30 à 4 h. 30 ; Le Saint-Georges, de 4 h. 30 à 6 heures.

Tir à 200 mètres. Matin : La Roubaisienne, de 8 h. 30 à 11 heures ; la Jeanne d'Arc, La Gauloise, de 11 h. à 12 heures. — Soir : Nord-Tourisle, Les Alpins, la Wattrelosienne, de 2 h. 30 à 4 h. 30 ; l'Ancienne, de 4 h. 30 à 6 heures.

Note. — La carte d'identité est indispensable pour prendre part aux exercices de tir. Elle doit être réclamée par les intéressés aux présidents des sociétés.

SAVON LUMINOL Blancheur du Linge Victor Vaissier

Etat-Civil

NAISSANCES. — Jean Bauwens, rue de Beaucoté, 104 — Raymonde Vanhove, boulevard de Strasbourg, 37 — Julienne Voet, avenue Julien-Lagache — Marie Duhem, avenue Julien-Lagache — Suzanne Bayart, rue Marc-Seguin, 1 — Amélie Delestrient, rue Turgot, 4 — Mathilde Dupont, rue du Beaumont, 4 — Cour Lordan, 15 — Céline Cau, rue des Longues-Haies, cour Bernard, 14.

DÉCès. — Oscar Dubert, 48 ans, garçon boulanger, boulevard Gambetta, 141 — Jean Vandenbrouck, 76 ans, jardinier, boulevard de Strasbourg, 99.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 5 juin

Le conseil municipal s'est réuni hier soir vendredi 5 juin, en session ordinaire de la session de mai.

La séance s'ouvre à 9 heures 05, sous la présidence de M. Emile Locoste, premier adjoint. Prête et un nombreux sont présents.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le président donne à M. Gustave Dron, député-maire, empêché d'assister à la séance du vendredi, remercie la Fête fédérale de gymnastique de Troyes.

Dépenses imprévues

Communication est faite du detail des sommes ordonnancées dans l'intervalle de la session sur le crédit inscrit au budget sous le titre : Dépenses imprévues. Dont acte.

Nominations de commissions permanentes

Le conseil est appelé à constituer ses commissions permanentes. Dans une réunion officieuse les membres de la nouvelle assemblée s'étaient mis d'accord sur les noms qui devaient y figurer à ajouter à cette liste un nom à la commission des hospices pour remplacer M. Charles Leplat. C'est M. Henri Quivron qui est désigné.

Composition des commissions

TRAVAUX et travaux gravitant autour

MM. Castelin Charles, Déhaspiere Jules, Dumortier Delphin, Dumortier Henri, Duvillier Alexandre, Heulot Jules, Massard Henri, Quivron Henri, Saison Ernest, Wagnon Emile.

MERCULTURE, HALLES et MARCHÉS, DÉPOTS de SOUSSOLS, JARDINS, DÉBITS et CAVALERIE

MM. Bouche Louis, Bouvaine Henri, Brassart Jules, Coppin Henri, Dassonville Jules, Dumortier Henri, Duvillier Alexandre, Ladesou Jules, Massard Paul, Masurel Henri.

BAINS PUBLICS

MM. Castelin Charles, Courtois Eugène, Crouzet Louis, Delattre Henri, Desweuzeres Augustin, Heulot Jules Lordant Henri, Scalbert Gustave, Wagnon Emile.

EAUX ET EAUX DE L'ESPÈRE (Commission intercommunale)

MM. Cordier Maurice, Salembier Léon, Wagnon Emile.

(Commission locale)

MM. Barbieux Achille, Bouche Louis, Courtois Eugène, Dassonville Jules, Debergher Pierre, Demarcq Eugène, Martin Paul, Massard Paul, Serbecke Arthur.

Plus le trois membres de la Commission intercommunale.

FÊTES

MM. Bouche Louis, Coppin Henri, Dassonville Jules, Debergher Pierre, Dumortier Henri, Heulot Jules, Heulot Albert, Lordant Henri, Martin Paul, Scalbert Gustave.

FINANCES

MM. Barbieux Achille, Brassart Jules, Crouzet Louis, Dumortier Henri, Dumortier Delphin, Ladesou Adolphe, Massard Paul, Masurel Henri, Saison Ernest, Verbecke Arthur.

CIR. ROMPENCIES, ECLAIRAGE

MM. Bouvaine Henri, Dassonville Jules, Delattre Henri, Dumortier Henri, Heulot Jules, Lordant Henri, Masurel Paul, Scalbert Gustave, Six Désiré.

HYGIÈNE

MM. Brassart Jules, Cateleur Charles, Crouzet Louis, Dumortier Henri, Heulot Jules, Quivron Henri.

INSTRUCTION PUBLIQUE, BEAUX-ARTS

MM. Coppin Henri, Courtois Eugène, Debergher Pierre, Delattre Henri, Dumortier Delphin, Englebert Adolphe, Heulot Jules, Martin Paul, Masurel Henri, Saison Ernest.

MILITAIRE, SOCIÉTÉS DE TIR, GYMNASTIQUE, SAPEURS-POMPIERS

MM. Castelin Charles, Courtois Eugène, Crouzet Louis, Delattre Henri, Delespierre Jules, Dumortier Delphin, Ladesou Jules, Massard Paul, Pasy Désiré, Quivron Henri.

SCOLAIRE

MM. Debergher Pierre, Dumortier Delphin, Englebert Adolphe ; Ladesou Jules ; Leveugle Abel ; Martin Paul ; Masurel Henri ; Saison Ernest ; Scalbert Gustave ; Six Désiré.

THÉATRE (Commission de contrôle)

MM. Lordant Henri, Martin Paul, Massard Paul ; Pasy Désiré, Saison Ernest.

VOIES PRIVÉES

MM. Barbieux Achille ; Cateleur Charles ; Ladesou Jules, Leveugle Abel ; Martin Paul ; Saison Ernest ; Scalbert Gustave ; Verbecke Arthur.

VOIRIE, CHEMINS

MM. Barbieux Achille, Brassart Jules ; Delespierre Jules ; Desweuzères Augustin ; Dumortier Henri ; Ladesou Jules, Massard Paul, Masurel Henri, Quivron Henri ; Saison Ernest.

BUREAU DE BIENFAISANCE (Commission administrative)

MM. Cordier Maurice, Six Désiré.

COMMISSIONNAIRE (Commission de Surveillance)

MM. Dassonville Jules, Pasy Désiré, Saison Ernest.

HOSPICES (Commission administrative)

MM. Masurel Henri, Quivron Henri.

M. Quivron lient à faire une déclaration au sujet des critiques formulées contre ses amis socialistes et lui-même au cours de la campagne électorale. On les a représentés comme n'étant plus socialistes. Quel ma mon drapeau dans leur poche et nous nous sommes, dit-il, les mêmes hommes qu'en 1900 ; nous n'avons pas changé. Nous n'avons pas mis notre drapeau dans leur poche et nous ne sommes pas vendus car nous ne sommes pas à vendre.

M. Quivron ajoute qu'il est l'intention de travailler dans l'intérêt des électeurs et en particulier des ouvriers. Il appelle l'attention de l'administration sur les quartiers éloignés où la voirie pourrait être améliorée.

Il émet le vœu de voir créer un bureau de consultations judiciaires de façon à ce que les humbles qui ont à se faire rendre justice puissent trouver un appui.

M. le président répond à M. Quivron ; Vous êtes socialiste, vous l'avez dit et entendu le rester tout en collaborant avec nous pour faire de la bonne besogne dans l'intérêt général. Dans une ville comme la nôtre, un réseau de développement incessant, on ne peut tout faire à la fois, mais les quartiers ouvriers ne seront pas négligés.

Renouvellement de bail

Le conseil autorise l'administration à louer avec la Compagnie du Nord le bail pour la bascule des Francs.

Octroi

La commission des Finances aura à examiner une requête des employés sédentaires de l'octroi tendant à ce qu'ils puissent dorénavant, comme les employés du service actif, obtenir la remise d'argent au bout de 25 ans au lieu de 30 ans.

Electricité

Le conseil autorise à passer marché avec la maison Brantout, de Paris, pour fourniture d'un tableau de distribution et diverses fournitures nécessaires à l'usine d'électricité moyennant 10.250 francs.

Usine à Gaz

Après un échange d'observations auxquelles répond M. Léon Salembien, adjoint l'administration est autorisé à passer marchés pour la fourniture des charbons nécessaires à l'usine à gaz.

Théâtre

Lecture est donnée d'un rapport relatif au théâtre municipal et à son exploitation. C'est M. Auguste Santaral, ancien directeur du théâtre de Grenoble, qui a été choisi par l'administration et la commission de contrôle.

M. Englebert demande s'il ne serait pas possible de mettre à l'étude les modifications qui s'imposent pour l'éclairage et le chauffage de la salle.

M. Maurice Cordier, adjoint, répond que cette question, jointe à celle des décors, est à l'étude.

Pétition

A la chambre syndicale des horticulteurs a adressé une pétition, demandant à ce que l'on s'emploie prendre les mesures pour élever un cerpuscule que leur cause la vente de fleurs par les marchéiers sur le marché aux légumes.

Extension de terrain

L'administration est autorisée à passer les actes pour diverses cessions de terrains à la voie publique.

Réception de travaux et fournitures

Sont homologués les procès-verbaux de réception de divers travaux et fournitures, notamment les uniformes de la police et de l'octroi.

Chemins vicinaux

Le Conseil homologue le cahier des charges dressé par M. Sipen, agent-voyer cantonal, pour l'entretien des chemins vicinaux.

La bombe du Commissariat du 3e arrondissement

M. J.-B. Durie, qui fut blessé en voulant éteindre la mèche d'une bombe placée sur le seuil du secrétariat du 3e arrondissement, a adressé une demande d'indemnité. La commission des finances examinera cette demande.

M. Englebert. — On peut voter des félicitations a ce courageux citoyen.

Les processions

Les doyens de Saint-Christophe et de Notre-Dame ont de le beau bouquet d'adresse une demande de rétablissement des processions, supprimées par arrêté municipal du 25 mai 1907.

Inutile de dire que ces Messieurs les curés en ont été pour leur frais de malice. On ne saurait se méprendre sur la portée d'une telle manifestation, si l'on considère que leurs confrères de Lille et de Roubaix se sont bien gardés de faire pareille demande à l'administration de ces villes.

Le Conseil tout entier applaudissements, a prêté mais reçu réponse faite par la mairie à la demande des curés, auxquels on ne répondra plus dans l'avenir pour le même motif. La question a été réglée et doit le rester.

Police

M. Lecomte, président, après avoir loué l'association amicale et mutuelle de la police et du bon accord qui règne entre officiers et hommes subalternes, dit que l'administration, pour marquer sa satisfaction de cette bonne entente, a demandé à M. le commissaire central de lui faire certaines propositions qui ont à exigerait que certaines dépenses pour cette année et seront bien accueillies.

On composerait 3 brigades bien distinctes, avec dans chaque brigade, 2 sous-brigadier, soit en tout 6, dont 3 de première classe, 3 de seconde classe, ce qui entraînerait des augmentations pour le personnel.

Le Conseil approuve les propositions qui lui sont faites.

Vœux

Plusieurs vœux sont déposés sur des questions multiples. Ils sont renvoyés à l'administration, après avoir fait l'objet d'observations

La grève des maçons

M. Engelbert dit qu'il croit savoir que la grève est à peu près terminée, mais il va rester des ouvriers sur le pavé. Il demande si le Conseil ne pourrait voter un crédit de 1.000 francs.

M. le président répond qu'il a eu le matin un entretien avec le président. Il espère bien qu'il restera peu de chômeurs. Toutefois on s'arrangera, s'il y en avait, pour leur venir en aide.

Les processions devant le Conseil municipal

Lecture est donnée d'un rapport de M. le Maire sur les processions :

Messieurs, nous avons reçu 9 y a quelques jours, de M. Leclercq, doyen de l'église de Saint-Christophe, et de M. Gruson, pro-doyen de l'église de Notre-Dame, la lettre suivante :

Tourcoing, le 22 mai 1908.

Monsieur le Maire,

Le mois Lorchain va ramener la Fête-Dieu et les processions du Très Saint-Sacrement.

Vous savez, Monsieur le Maire, que les Tourcoisiens ont toujours apprécié ces manifestations de foi et de confession de notre catholicisme.

Nous venons vous demander même intérêt pour les autres cortèges et qu'elles puissent se dérouler paisiblement dans les rues comme elles le ont toujours.

Les requêtes, avec votre assentiment, s'élèveraient aux environs des plus favorables.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, ...

Signé : J.-B. Leclercq, L. Gruson.

à laquelle nous avons fait la réponse suivante :

27 mai 1908.

Messieurs,

Par votre lettre du 22 courant, vous m'avez de nouvelle du public, la nécessité qu'on ait de nouvelles processions *pour les mêmes par un arrêté en date du 25 mai 1908.*

Cet arrêté ayant été pris en conformité d'un avis émis par le conseil municipal, mes collègues de l'Administration ont estimé avec moi qu'avant de prendre une décision au sujet de la demande que vous avez formulée, il y avait lieu de consulter le conseil municipal, ce qui sera fait lors de la prochaine réunion de cette dernière qui aura lieu.

Veuillez agréer, messieurs, etc.

Avant de vous demander d'émettre votre avis, vous voir bien permettre à l'Administration de vous exposer son sentiment :

L'attachement des Tourquennois pour les processions a été maintes fois démontré. Nous sommes convaincus au contraire, que nombre de citoyens qui souffrent de la chaudeur particulière ressentie ces jours-ci, ne voient pas leur pétitionnement, il ne dépendrait alors ni de la volonté des doyens ni catalans. — que ils savaient même que, si, ils ne pouvaient pas, empêcher les courts de leur [illegible] et qui n'ont le cabiner le chapeau et la tête nue, — ne pas le faire. Ce n'est pas le cas de la tête que « le pouvoir [illegible] comme au temps jadis ».

Alors donc, tout pour ne pas porter atteinte au droit qu'a chaque citoyen, de ne pas croire et de ne pas s'incliner devant les manifestations extérieures d'un culte, de ne pas exposer le risque de troubles dans les rues.

Comme aussi dans le but de ne pas exposer une foule de jeunes enfants aux [illegible] et aux risques d'insolation qui sont un sujet d'inquiétude pour les pères et mères de famille.

Nous croyons qu'il y a lieu de nous en tenir à l'arrêté pris le 25 mai 1907.

Nous sommes tixés, du reste, sur les mobiles qui ont inspiré l'arrêté de cette lettre. Nous nous arrêterons pas à faire ressortir la préférence toute particulière qui nous vaut de la part de MM. les doyens de Tourcoing une pensée que leurs cultes ne sont pas les seuls grands d'adresse aux mains de Roubaix et de Lille.

Nous les remercions de démontrer aussi combien la sécurité est précieuse de la administration municipale de Tourcoing, tout en ayant le regret, si comme nous le pensons, vous partagez notre manière de voir, de les informer, une fois pour toutes, que la question est définitivement réglée et que nous ne répondrons plus aux demandes analogues, qui nous parviendraient ultérieurement. (Applaudissements chaleureux).

DU MORTIER DANS L'EŒIL

M. Auguste Oulbert, 51 ans, ouvrier maçon occupé à l'établissement de MM. Charles Tiberghien et fils, rue de Lille, était occupé à réparer un plafond, lorsqu'il reçut des éclaboussures de mortier dans l'œil droit. M. le docteur Dupont, qui donna des soins au blessé, a relevé des brûlures intéressant les lames superficielles et moyennes de la moitié inférieure de la cornée droite, brûlures aux 2e et 3e degrés des conjonctives bulbaires et quelques autres lésions. La guérison exigera au moins un mois et la perte de l'œil est possible. Il y aura incapacité permanente partielle de travail.

GRAND FESTIVAL DES QUARTIERS DES PHALEMPINS, GRAND-PLASIR ET FIN-DE-LA-GUERRE

Journée du samedi 6 juin. Ouverture de la fête à sept heures du soir par des sonnes le jardin du Palais de Justice, grand concert par la musique municipale.

Retraite aux flambeaux. Départ place du Calvaire, à huit heures et demie. Groupement à huit heures. Itinéraire : rues Fin-de-la-Guerre, du Général-Souham, de Roncq, de la Lille, des Phalempins, de la Bible, Houchard, Menin, Saint-Roch ; dislocation place du Calvaire.

Journée du dimanche 7 juin. — A midi, concert par l'harmonie le Sportifs, place des Phalempins. Programme : 1 La Légère, Aug. Lardinois. — 2 Ouverture des Francs Juges, Berlioz. — 3. Souvenir de Saint-Saëns. — 4 Jusique Brillante, Rob. Wolstedt. — 5 L'Amour Africain, Ludhuic. — 6 Les Ailes, polka, XXX.

De une heure, départ de demie à deux heures et demie, réception des sociétés prenant part au festival, au Palais de Justice, rue de Gand, 67. A trois heures et demie, groupement des sociétés. A quatre heures, départ du cortège, rue de la Lille, rue Bruyère et demie, rue de Menin, place de la rue Houchard, avec prolongement vers la rue de Gand, rue des Phalempins, rue du Calvaire, place du Calvaire, rue de la Bible, Houchard, Menin, Saint-Roch ; dislocation place du Calvaire.

A l'issue du festival, au Palais de Justice, rue de Gand, grande gerbe prises offertes par la voie du sort, aux harmonie, fanfares et orphéons.

Journée du lundi 8 juin. A quatre heures du matin, grand concert rue de la Lille à deux heures du soir, grande fête cycliste organisée par la Ligue vélocipédique Tourquennoise pour les amateurs de l'arrondissement et des environs. Prime importantes. A cinq heures et demie, rue de la Cité, ascension du ballon « Le Globe », monte par M. P. Dubern, aéronaute tourquennois.

Ligue Vélocipédique Tourquennoise, rue de Gand, 128

Les sociétés cyclistes de Tourcoing et de nos environs, qui n'auraient pas, par suite d'un oubli involontaire, reçu d'invitation pour assister à la grande fête cycliste du quartier des Phalempins, le lundi 8 juin, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu. Prix de bonbre : 5.00 Primes : 1re, 15.00 ; 2e, 12.00 ; 3e, 10.00 ; 4e, 8.00 Primes de consolation, 15.00 et diverses surprises. En outre, de nombreuses primes consistant en accessoires de vélos, seront distribuées aux machines ornées, bicyclettes festonnées des cyclistes marchant en groupe ou individuellement.

Les Fêtes de Tourcoing des 7 et 8 juin 1908

Les fêtes organisées à Tourcoing les jours de la Pentecôte, s'annoncent très belles. Le temps s'améliorant, rien ne gênera aucunement les promeneurs à se rendre dans le populeux quartier des Phalempins, Grand-Plaisir et Fin-de-la-Guerre, qui sera le théâtre des manifestations de joie. Les nombreuses sociétés qui feront partie du cortège, se feront un plaisir de montrer leurs talents, et de faire leur part de leur dévouement et de leur bonne entente, à demander à M. le commissaire central de lui faire certaines propositions qui à exigeraient que certaines dépenses pour cette année et seront bien accueillies.

On composerait 3 brigades bien distinctes, avec dans chaque brigade, 2 sous-brigadier, soit en tout 6, dont 3 de première classe, 3 de seconde classe, ce qui entraînerait des augmentations pour le personnel.

Le Conseil approuve les propositions qui lui sont faites.

Vœux

Plusieurs vœux sont déposés sur des questions multiples. Ils sont renvoyés à l'administration, après avoir fait l'objet d'observations

La grève des maçons

M. Engelbert dit qu'il croit savoir que la grève est à peu près terminée, mais il va rester des ouvriers sur le pavé. Il demande si le Conseil ne pourrait voter un crédit de 1.000 francs.

M. le président répond qu'il a eu le matin un entretien avec le président. Il espère bien qu'il restera peu de chômeurs. Toutefois on s'arrangera, s'il y en avait, pour leur venir en aide.

Les processions devant le Conseil municipal

Lecture est donnée d'un rapport de M. le Maire sur les processions :

Messieurs, nous avons reçu 9 y a quelques jours, de M. Leclercq, doyen de l'église de Saint-Christophe, et de M. Gruson, pro-doyen de l'église de Notre-Dame, la lettre suivante :

Tourcoing, le 22 mai 1908.

Monsieur le Maire,

Le mois Lorchain va ramener la Fête-Dieu et les processions du Très Saint-Sacrement.

Vous savez, Monsieur le Maire, que les Tourcoisiens ont toujours apprécié ces manifestations de foi et de confession de notre catholicisme.

Nous venons vous demander même intérêt pour les autres cortèges et qu'elles puissent se dérouler paisiblement dans les rues comme elles le ont toujours.

Les requêtes, avec votre assentiment, s'élèveraient aux environs des plus favorables.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, ...

Signé : J.-B. Leclercq, L. Gruson.

à laquelle nous avons fait la réponse suivante :

27 mai 1908.

Messieurs,

Par votre lettre du 22 courant, vous m'avez de nouvelle du public, la nécessité qu'on ait de nouvelles processions *pour les mêmes par un arrêté en date du 25 mai 1908.*

Cet arrêté ayant été pris en conformité d'un avis émis par le conseil municipal, mes collègues de l'Administration ont estimé avec moi qu'avant de prendre une décision au sujet de la demande que vous avez formulée, il y avait lieu de consulter le conseil municipal, ce qui sera fait lors de la prochaine réunion de cette dernière qui aura lieu.

Veuillez agréer, messieurs, etc.

Avant de vous demander d'émettre votre avis, vous voir bien permettre à l'Administration de vous exposer son sentiment :

L'attachement des Tourquennois pour les processions a été maintes fois démontré. Nous sommes convaincus au contraire, que nombre de citoyens qui souffrent de la chaudeur particulière ressentie ces jours-ci, ne voient pas leur pétitionnement, il ne dépendrait alors ni de la volonté des doyens ni catalans. — que ils savaient même que, si, ils ne pouvaient pas, empêcher les courts de leur [illegible] et qui n'ont le cabiner le chapeau et la tête nue, — ne pas le faire. Ce n'est pas le cas de la tête que « le pouvoir [illegible] comme au temps jadis ».

Alors donc, tout pour ne pas porter atteinte au droit qu'a chaque citoyen, de ne pas croire et de ne pas s'incliner devant les manifestations extérieures d'un culte, de ne pas exposer le risque de troubles dans les rues.

Comme aussi dans le but de ne pas exposer une foule de jeunes enfants aux [illegible] et aux risques d'insolation qui sont un sujet d'inquiétude pour les pères et mères de famille.

Nous croyons qu'il y a lieu de nous en tenir à l'arrêté pris le 25 mai 1907.

Nous sommes tixés, du reste, sur les mobiles qui ont inspiré l'arrêté de cette lettre. Nous nous arrêterons pas à faire ressortir la préférence toute particulière qui nous vaut de la part de MM. les doyens de Tourcoing une pensée que leurs cultes ne sont pas les seuls grands d'adresse aux mains de Roubaix et de Lille.

Nous les remercions de démontrer aussi combien la sécurité est précieuse de la administration municipale de Tourcoing, tout en ayant le regret, si comme nous le pensons, vous partagez notre manière de voir, de les informer, une fois pour toutes, que la question est définitivement réglée et que nous ne répondrons plus aux demandes analogues, qui nous parviendraient ultérieurement. (Applaudissements chaleureux).

DU MORTIER DANS L'ŒIL

M. Auguste Oulbert, 51 ans, ouvrier maçon occupé à l'établissement de MM. Charles Tiberghien et fils, rue de Lille, était occupé à réparer un plafond, lorsqu'il reçut des éclaboussures de mortier dans l'œil droit. M. le docteur Dupont, qui donna des soins au blessé, a relevé des brûlures intéressant les lames superficielles et moyennes de la moitié inférieure de la cornée droite, brûlures aux 2e et 3e degrés des conjonctives bulbaires et quelques autres lésions. La guérison exigera au moins un mois et la perte de l'œil est possible. Il y aura incapacité permanente partielle de travail.

GRAND FESTIVAL DES QUARTIERS DES PHALEMPINS, GRAND-PLASIR ET FIN-DE-LA-GUERRE

Journée du samedi 6 juin. Ouverture de la fête à sept heures du soir par des sonnes le jardin du Palais de Justice, grand concert par la musique municipale.

Retraite aux flambeaux. Départ place du Calvaire, à huit heures et demie. Groupement à huit heures. Itinéraire : rues Fin-de-la-Guerre, du Général-Souham, de Roncq, de la Lille, des Phalempins, de la Bible, Houchard, Menin, Saint-Roch ; dislocation place du Calvaire.

Journée du dimanche 7 juin. — A midi, concert par l'harmonie le Sportifs, place des Phalempins. Programme : 1 La Légère, Aug. Lardinois. — 2 Ouverture des Francs Juges, Berlioz. — 3. Souvenir de Saint-Saëns. — 4 Jusique Brillante, Rob. Wolstedt. — 5 L'Amour Africain, Ludhuic. — 6 Les Ailes, polka, XXX.

De une heure, départ de demie à deux heures et demie, réception des sociétés prenant part au festival, au Palais de Justice, rue de Gand, 67. A trois heures et demie, groupement des sociétés. A quatre heures, départ du cortège, rue de la Lille, rue Bruyère et demie, rue de Menin, place de la rue Houchard, avec prolongement vers la rue de Gand, rue des Phalempins, rue du Calvaire, place du Calvaire, rue de la Bible, Houchard, Menin, Saint-Roch ; dislocation place du Calvaire.

A l'issue du festival, au Palais de Justice, rue de Gand, grande gerbe prises offertes par la voie du sort, aux harmonie, fanfares et orphéons.

Journée du lundi 8 juin. A quatre heures du matin, grand concert rue de la Lille. A deux heures du soir, grande fête cycliste organisée par la Ligue vélocipédique Tourquennoise pour les amateurs de l'arrondissement et des environs. Primes importantes. A cinq heures et demie, rue de la Cité, ascension du ballon « Le Globe », monte par M. P. Dubern, aéronaute tourquennois.

Ligue Vélocipédique Tourquennoise, rue de Gand, 128

Les sociétés cyclistes de Tourcoing et de nos environs, qui n'auraient pas, par suite d'un oubli involontaire, reçu d'invitation pour assister à la grande fête cycliste du quartier des Phalempins, le lundi 8 juin, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu. Prix de bonbre : 5.00 Primes : 1re, 15.00 ; 2e, 12.00 ; 3e, 10.00 ; 4e, 8.00 Primes de consolation, 15.00 et diverses surprises. En outre, de nombreuses primes consistant en accessoires de vélos, seront distribuées aux machines ornées, bicyclettes festonnées des cyclistes marchant en groupe ou individuellement.

Les Fêtes de Tourcoing des 7 et 8 juin 1908

Les fêtes organisées à Tourcoing les jours de la Pentecôte, s'annoncent très belles. Le temps s'améliorant, rien ne gênera aucunement les promeneurs à se rendre dans le populeux quartier des Phalempins, Grand-Plaisir et Fin-de-la-Guerre, qui sera le théâtre des manifestations de joie. Les nombreuses sociétés qui feront partie du cortège, se feront un plaisir de montrer leurs talents, et de faire leur part de leur dévouement et de leur bonne entente, à demander à M. le commissaire central de lui faire certaines propositions qui à exigeraient que certaines dépenses pour cette année et seront bien accueillies.

On composerait 3 brigades bien distinctes, avec dans chaque brigade, 2 sous-brigadier, soit en tout 6, dont 3 de première classe, 3 de seconde classe, ce qui entraînerait des augmentations pour le personnel.

Le Conseil approuve les propositions qui lui sont faites.

Vœux

Plusieurs vœux sont déposés sur des questions multiples. Ils sont renvoyés à l'administration, après avoir fait l'objet d'observations

La grève des maçons

M. Engelbert dit qu'il croit savoir que la grève est à peu près terminée, mais il va rester des ouvriers sur le pavé. Il demande si le Conseil ne pourrait voter un crédit de 1.000 francs.

M. le président répond qu'il a eu le matin un entretien avec le président. Il espère bien qu'il restera peu de chômeurs. Toutefois on s'arrangera, s'il y en avait, pour leur venir en aide.

Les processions devant le Conseil municipal

Lecture est donnée d'un rapport de M. le Maire sur les processions :

Messieurs, nous avons reçu 9 y a quelques jours, de M. Leclercq, doyen de l'église de Saint-Christophe, et de M. Gruson, pro-doyen de l'église de Notre-Dame, la lettre suivante :

Tourcoing, le 22 mai 1908.

Monsieur le Maire,

Le mois Lorchain va ramener la Fête-Dieu et les processions du Très Saint-Sacrement.

Vous savez, Monsieur le Maire, que les Tourcoisiens ont toujours apprécié ces manifestations de foi et de confession de notre catholicisme.

Nous venons vous demander même intérêt pour les autres cortèges et qu'elles puissent se dérouler paisiblement dans les rues comme elles le ont toujours.

Les requêtes, avec votre assentiment, s'élèveraient aux environs des plus favorables.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, ...

Signé : J.-B. Leclercq, L. Gruson.

à laquelle nous avons fait la réponse suivante :

27 mai 1908.

Messieurs,

Par votre lettre du 22 courant, vous m'avez de nouvelle du public, la nécessité qu'on ait de nouvelles processions *pour les mêmes par un arrêté en date du 25 mai 1908.*

Cet arrêté ayant été pris en conformité d'un avis émis par le conseil municipal, mes collègues de l'Administration ont estimé avec moi qu'avant de prendre une décision au sujet de la demande que vous avez formulée, il y avait lieu de consulter le conseil municipal, ce qui sera fait lors de la prochaine réunion de cette dernière qui aura lieu.

Veuillez agréer, messieurs, etc.

Avant de vous demander d'émettre votre avis, vous voir bien permettre à l'Administration de vous exposer son sentiment :

L'attachement des Tourquennois pour les processions a été maintes fois démontré. Nous sommes convaincus au contraire, que nombre de citoyens qui souffrent de la chaudeur particulière ressentie ces jours-ci, ne voient pas leur pétitionnement, il ne dépendrait alors ni de la volonté des doyens ni catalans. — que ils savaient même que, si, ils ne pouvaient pas, empêcher les courts de leur [illegible] et qui n'ont le cabiner le chapeau et la tête nue, — ne pas le faire. Ce n'est pas le cas de la tête que « le pouvoir [illegible] comme au temps jadis ».

Alors donc, tout pour ne pas porter atteinte au droit qu'a chaque citoyen, de ne pas croire et de ne pas s'incliner devant les manifestations extérieures d'un culte, de ne pas exposer le risque de troubles dans les rues.

Comme aussi dans le but de ne pas exposer une foule de jeunes enfants aux [illegible] et aux risques d'insolation qui sont un sujet d'inquiétude pour les pères et mères de famille.

Nous croyons qu'il y a lieu de nous en tenir à l'arrêté pris le 25 mai 1907.

Nous sommes tixés, du reste, sur les mobiles qui ont inspiré l'arrêté de cette lettre. Nous nous arrêterons pas à faire ressortir la préférence toute particulière qui nous vaut de la part de MM. les doyens de Tourcoing une pensée que leurs cultes ne sont pas les seuls grands d'adresse aux mains de Roubaix et de Lille.

Nous les remercions de démontrer aussi combien la sécurité est précieuse de la administration municipale de Tourcoing, tout en ayant le regret, si comme nous le pensons, vous partagez notre manière de voir, de les informer, une fois pour toutes, que la question est définitivement réglée et que nous ne répondrons plus aux demandes analogues, qui nous parviendraient ultérieurement. (Applaudissements chaleureux).

DU MORTIER DANS L'ŒIL

M. Auguste Oulbert, 51 ans, ouvrier maçon occupé à l'établissement de MM. Charles Tiberghien et fils, rue de Lille, était occupé à réparer un plafond, lorsqu'il reçut des éclaboussures de mortier dans l'œil droit. M. le docteur Dupont, qui donna des soins au blessé, a relevé des brûlures intéressant les lames superficielles et moyennes de la moitié inférieure de la cornée droite, brûlures aux 2e et 3e degrés des conjonctives bulbaires et quelques autres lésions. La guérison exigera au moins un mois et la perte de l'œil est possible. Il y aura incapacité permanente partielle de travail.

GRAND FESTIVAL DES QUARTIERS DES PHALEMPINS, GRAND-PLASIR ET FIN-DE-LA-GUERRE

Journée du samedi 6 juin. Ouverture de la fête à sept heures du soir par des sonnes le jardin du Palais de Justice, grand concert par la musique municipale.

Retraite aux flambeaux. Départ place du Calvaire, à huit heures et demie. Groupement à huit heures. Itinéraire : rues Fin-de-la-Guerre, du Général-Souham, de Roncq, de la Lille, des Phalempins, de la Bible, Houchard, Menin, Saint-Roch ; dislocation place du Calvaire.

Journée du dimanche 7 juin. — A midi, concert par l'harmonie le Sportifs, place des Phalempins. Programme : 1 La Légère, Aug. Lardinois. — 2 Ouverture des Francs Juges, Berlioz. — 3. Souvenir de Saint-Saëns. — 4 Jusique Brillante, Rob. Wolstedt. — 5 L'Amour Africain, Ludhuic. — 6 Les Ailes, polka, XXX.

De une heure, départ de demie à deux heures et demie, réception des sociétés prenant part au festival, au Palais de Justice, rue de Gand, 67. A trois heures et demie, groupement des sociétés. A quatre heures, départ du cortège, rue de la Lille, rue Bruyère et demie, rue de Menin, place de la rue Houchard, avec prolongement vers la rue de Gand, rue des Phalempins, rue du Calvaire, place du Calvaire, rue de la Bible, Houchard, Menin, Saint-Roch ; dislocation place du Calvaire.

A l'issue du festival, au Palais de Justice, rue de Gand, grande gerbe prises offertes par la voie du sort, aux harmonie, fanfares et orphéons.

Journée du lundi 8 juin. A quatre heures du matin, grand concert rue de la Lille. A deux heures du soir, grande fête cycliste organisée par la Ligue vélocipédique Tourquennoise pour les amateurs de l'arrondissement et des environs. Primes importantes. A cinq heures et demie, rue de la Cité, ascension du ballon « Le Globe », monte par M. P. Dubern, aéronaute tourquennois.

Ligue Vélocipédique Tourquennoise, rue de Gand, 128

Les sociétés cyclistes de Tourcoing et de nos environs, qui n'auraient pas, par suite d'un oubli involontaire, reçu d'invitation pour assister à la grande fête cycliste du quartier des Phalempins, le lundi 8 juin, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en t